




Abri à lézards

Tas de pierres

-  Lieu de vie pour les lézards
-  Places au soleil et cachettes
-  Observer des compagnons agiles



1. Valeur pour l'être humain et la nature

Dans les paysages cultivés, des pierres ont été extraites à la main des champs et des prairies pendant des siècles et empilées en bordure pour former des tas de pierres et des remparts. De précieux lieux de vie ont ainsi pu être créés partout pour les lézards des murailles, les hérissons, les hermines et d'autres petits animaux. Dans le jardin, les tas de pierres sont désormais délibérément aménagés pour les lézards. Différentes formes de tas permettent de varier l'esthétique du jardin et de créer de petites structures précieuses sur le plan écologique. Les lézards des souches apprécient plutôt les structures en bois et les bandes d'herbe ancienne.



Orvet



Lézard des murailles



Lézard des souches

2. Instructions de construction

2.1. Possibilités de conception et planification

La forme du tas de pierres n'a aucune importance pour les lézards. Il peut être rond, allongé, en forme de lézard ou autre. Il est également possible d'empiler des cairns. L'idéal est de créer plusieurs tas espacés de 20 à 30 mètres. S'il y a peu de place, même un seul tas est déjà très précieux.



2.2. Lieu

L'emplacement idéal est bien ensoleillé et sec. Les « coins tranquilles » tels que les bords de haies, prairies et talus, mais aussi les jardinets ou les bords de routes peu fréquentées sont particulièrement adaptés.



2.3. Matériel

Les pierres provenant de l'environnement immédiat s'intègrent bien dans le paysage et ne doivent pas être transportées sur de longues distances. Environ 80% des pierres doivent avoir un diamètre de 20 à 40 cm. Les petites pierres n'offrent pas assez de cavités. Trop de grosses pierres font que les structures sont moins adaptées aux lézards.

L'abri à lézards peut être combiné avec des éléments de bois mort tels que des souches ou des troncs d'arbres. Des cavités particulièrement bienvenues se forment lorsqu'un rhizome est placé la tête en bas dans une cuvette et recouvert de pierres.



2.4. Créer un abri à lézards

Dans la variante la plus simple, les pierres sont déversées sur le sol naturel et empilées sur une hauteur d'environ un mètre. Le volume des tas de pierres doit être d'au moins 2 m³.

L'idéal est de creuser une cuvette de 80 à 100 cm de profondeur avant la création. Celle-ci est remplie de pierres. Les 10 cm supérieurs de la cuvette sont remplis de sable. Le sable sert de lieu de ponte potentiel pour les lézards. Des pierres sont ensuite versées par-dessus. La cuvette garantit l'utilisation éventuelle du tas comme lieu d'hivernage. La cuvette ne doit pas contenir d'eau stagnante. Selon la structure du sol, un drainage doit être mis en place.

3. Entretien et maintenance

Le coût de l'entretien est très faible. Afin d'éviter un ombrage trop important, il convient d'éliminer régulièrement les arbustes naissants. Les arbustes situés du côté opposé au soleil peuvent rester en place. Les plantes rampantes qui recouvrent les pierres offrent aux animaux une protection supplémentaire et un microclimat favorable. Le tas de pierres ne doit cependant pas être complètement recouvert par la végétation. Les plantes et leurs racines doivent être arrachées en septembre.

4. Annexe

4.1. Plus d'informations

Sur www.ihr-gärtner.ch, vous trouverez des jardiniers de JardinSuisse qui vous aideront à planifier et à réaliser des modules nature.

Vous trouverez d'autres fiches techniques et jardins d'exposition sur www.modulesnature.ch.

4.2. Photos

Un grand merci à Adrian Wullschleger, Sebastian Meyer, André Stapfer et à l'entreprise Winkler Richard Naturgärten pour la mise à disposition des photos.